

Le Terrain vague

—

Friche à défendre à Montréal

Corpus de données pour l'étude de cas de la mobilisation citoyenne
contre Ray-Mont Logistiques dans le cadre du cours ENV-7802

Préparé par Joris Maillochon

Mai-2022

Dans le cadre du cours

ENV7802

HUMANITÉS ENVIRONNEMENTALES : CONTRIBUTIONS À L'ÉTUDE DES
RELATIONS ENTRE L'ÊTRE HUMAIN, LA SOCIÉTÉ ET LA NATURE

Table des matières

Présentation du territoire	3
Résumé de la mobilisation citoyenne	6
Documentation.....	8
Vidéos.....	8
Articles de journaux	8
Mémoires citoyens lors de l'OCPM.....	8
Travaux universitaires sur le terrain vague	9
Œuvres littéraire	9
Documents produits par les militant-e-s.....	9
Photos	10

Présentation du territoire

À Tiotia:ke, territoire autochtone non-cédé, longtemps lieux de rencontres et d'échanges de nombreuses Premières Nations, s'est construite la ville de Montréal. Son emplacement au croisement de plusieurs cours d'eau, son importance comme espace d'échanges, les luttes coloniales et les guerres européennes ont rapidement fait de Montréal un grand port international. Aujourd'hui, au Terrain Vague, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (MHM) une multitude de communautés et de résistances se forment contre un nouveau développement industrio-portuaire



Le grand territoire auquel on s'intéresse est au cœur de MHM. Il est composé de plusieurs terrains qu'on englobe souvent sous le nom du « Terrain vague » ou anciennement « waste land » et plus récemment « Friche à défendre ». Plus précisément, on peut nommer les territoires en fonction de l'écosystème qu'on y retrouve ou selon les propriétaires.

Ainsi on peut distinguer 5 espaces :

- Le boisé Steinberg (prairie arbustive et milieu humide, ancien entrepôt de l'épicerie Steinberg. Racheté par le MTQ en 1996 et cédé en partie à Hydro-Québec en 2021)
- La friche ferroviaire et Antenne du CN (ancienne gare de triage de Longue-Pointe du Canadian National. Aujourd'hui une voie ferrée est encore en fonction. L'abandon des autres rails laisse place à une revégétalisation et aujourd'hui une friche avec des arbres d'une quinzaine d'années.)
- Le terrain de Ray-Mont Logistiques (ancienne usine de la Canadian Steel Foundries (CSF) qui a été démantelée en 2005 et qui a laissé place au boisé de la CSF avec milieu humide vestige du ruisseau de la grande prairie. Tout fut rasé et remblayé en 2018)
- Boisé Vimont (Petit boisé protégé par l'arrondissement depuis le printemps 2021 grâce à la mobilisation)
- Boisé Grace Dart (les boisés Vimont et Grace Dart sont sur le terrain du Centre de soin prolongé de Grace Dart et appartiennent au CIUSSS de l'Ouest.)



Depuis le début des années 2000, moment où l'usine de la CSF est détruite, les usages se multiplient dans ce « wasted land ». Les personnes marginalisées d'abord, les promeneurs de chiens ensuite et finalement les habitants des alentours explorent cet immense territoire. À mesure où la nature se redéveloppe et où les habitats se recréent, ces endroits vivants deviennent recherchés par de plus en plus de gens. Les usages comprennent notamment promenades, sorties ornithologiques, activités culturelles, rassemblement festif plus ou moins gros et lieux d'établissement de plusieurs camps, plus ou moins permanents, de personnes en situation d'itinérance ou non.



En 2016 l'entreprise Ray-Mont Logistiques achète le vaste terrain de la CSF avec le but d'y construire la plus grande plateforme de transbordement de marchandises en Amérique du Nord. Cela correspond aux visées d'expansion portuaire et à la vision de l'administration qui veut créer une Cité de la Logistique. Les riverain-es se mobilisent, s'organisent et ce mouvement collectif ne cesse de grandir.

Les terrains ont des propriétaires différents et juridictions différentes ce qui rend le dossier très complexe avec de nombreux projets pas toujours faciles à démêler. Ils font tous partie du secteur que l'administration nomme Assomption-Sud Longue-Pointe pour lequel le service de développement économique de la ville de Montréal propose la création de [l'Écoparc industriel de la grande prairie](#) anciennement présenté comme Cité de la logistique.

Ces terrains sont donc menacés par plusieurs projets :

- 1) L'entreprise Ray-Mont Logistiques qui veut implanter une plateforme de transbordement de marchandises. C'est le plus symbolique, le plus ciblé par la mobilisation et celui qui va engendrer le plus de nuisance.
- 2) La remise en service des voies ferroviaires pour desservir l'entreprise Ray-Mont Logistique
- 3) Le prolongement des boulevards routiers Assomption et Souigny qui menace le boisé Steinberg
- 4) Le poste de transformation Hydro-Québec qui menace le boisé Steinberg

- 5) Le prolongement du viaduc routier du port de Montréal qui a détruit en 2021 toute la portion boisé au nord de Notre-Dame.
- 6) Le REM de l'Est qui a fait une réserve foncière sur 36% du Terrain de Ray-Mont Logistiques et qui dans les dernières propositions annonçait sa structure aérienne au-dessus des deux viaducs (un ferroviaire abandonné et celui routier actuellement en construction) du port de Montréal. Le REM menace aussi le boisé Grace-Dart et toute la série de parcs qui longe la rue Notre-Dame.

Résumé de la mobilisation citoyenne

Pour faciliter la compréhension et l'évolution, je propose 4 grandes étapes de la mobilisation.

La première centrée sur l'accès à l'information, la demande et la participation à des processus de consultation et l'amélioration des connaissances sur ce territoire. La connaissance de l'histoire de ce territoire et les noms actuels des différents lieux (Boisé Steinberg, Boisé Vimont ...) est principalement issue du travail documentaire fait par François Plourde – Renard Frack. C'est lors de cette phase que beaucoup apprennent qu'un ruisseau a été enfoui. C'est notamment cet historique qui explique la forte présence de milieu humide.

La seconde étape est l'organisation collective « 5000 signatures pour MHM » pour obtenir une consultation OCPM. L'OCPM est un outil de consultation publique indépendant de la ville de Montréal. La mobilisation est le premier mouvement citoyen à réussir à déclencher une consultation OCPM en utilisant le droit d'initiative qui implique d'obtenir 5000 signatures manuscrites à l'échelle de l'arrondissement. Cette organisation et collecte de signatures a permis de créer des liens, de trouver des alliés politiques, de développer une connaissance du dossier à l'échelle de l'arrondissement, de débiter la médiatisation et surtout l'obtention de la consultation OCPM puisque l'objectif de 5000 signatures est atteint et même dépassé. 6600 signatures sont récoltées et la mobilisation prend le nom de mobilisation 6600.

La troisième étape, de 2018 à 2020, c'est la période d'idéation et de présentation des projets souhaités. Durant cette période le dossier Ray-Mont Logistiques est judiciairisé, car l'entreprise attaque en justice l'arrondissement. Ce dernier souhaitait changer le zonage pour mieux encadrer les activités industrielles, mais l'entreprise refuse, car cela nuirait à ses activités. En, 2018, les boisés et milieux humides sur le terrain de l'entreprise sont détruits pour la réhabilitation environnementale du terrain via la

technique d'encapsulage. L'encapsulage est une méthode de réhabilitation des sols consistants à recouvrir le sol contaminé de « sol propre » et de le « sceller » sous une couche d'asphalte.

En 2019, les projets des citoyen-nes et autres acteurs de ce secteur se retrouvent dans les mémoires présentés lors de la [consultation de l'OCPM](#). C'est dans le cadre des mémoires de l'OCPM que l'idée de [Parc Nature est ressortie par la proposition de Renard Frack](#), mais aussi [l'idée d'agriculture urbaine](#) et de [l'importance des friches industrielles](#).

La quatrième étape est lorsque Ray-Mont Logistiques a gagné son procès et que l'arrondissement est donc obligé de lui accorder le permis en janvier 2021. La mobilisation prend l'angle d'une lutte territoriale avec de nouveaux moyens d'actions et d'occupation de l'espace qui s'ajoute à de nouvelles pétitions pour obtenir un BAPE. Manifestation, blocage, semaine d'action festive, installation de potager libre en sont quelques exemples.

Ce lieu hétérotopique mouvant et accueillant offre nombreux habitats et refuges permettant de créer des liens insoupçonnés. Une pluralité de relation au territoire se tisse au Terrain vague et se retrouve dans les différents discours. La documentation fournie est issue des groupes et des personnes interagissant avec ce tiers lieu.

Documentation

Vidéos

Reportage synthétique de Radio-Canada début été 2021

[\(235\) Ray-Mont Logistiques : un projet de conteneurs en quête d'acceptabilité - YouTube](#)

Documentaire citoyen sur le territoire

[Vidéo de François Plourde – Renard Frack sur l'histoire du boisé Steinberg et de présentation du mémoire pour un parc nature MHM présenté à l'OCPM en 2019.](#)

[Vidéo de François Plourde – Renard Frack sur le projet l'Écoparc industriel de la grande prairie.](#)

Présentation du projet de l'entreprise par l'entrepreneur

[Présentation du projet par l'entrepreneur dans le cadre de l'instance de concertation \(version condensée\)](#)

Extrait du zine Histoires de Terrain vague

[Le terrain vague n'est à personne](#)

Articles de journaux

- [Opinion, AQME, parc nature ou de l'asphalte ?](#)
- [De la Grande Prairie à l'entrepôt de marchandises | Le Devoir](#)
- [Des citoyens seuls contre un projet «catastrophe» de construction | Le Devoir](#)
- [Lutter pour un coin de verdure ou la petite histoire du parc-nature Résister et fleurir - URBANIA](#)

Mémoires citoyens lors de l'OCPM

- Agriculture urbaine, réhabilitation du ruisseau et conservation des espaces verts [pour un secteur vert, nourricier et bleu](#)
- La valeur d'une friche industrielle dans nos vie [francois latreille \(ocpm.qc.ca\)](#)
- 1ere Proposition « Parc-Nature » [8.1 memoire proposition de creation du parc-nature ruisseau-de-la-grande-prairie v16 hr.pdf \(ocpm.qc.ca\)](#)

Travaux universitaires sur le terrain vague

- [Sur la trace du renard : récit d'une exploration photographique du site des anciennes Canadian Steel Foundries - Spectrum: Concordia University Research Repository](#)

« Finalement, ce projet s'inscrit dans une démarche intéressée à la relation qu'entretiennent nature et culture en milieu urbain. Au lieu de voir ces deux modes d'existence comme des pôles opposés, je préfère chercher les points de rencontre où la relation complexe peut déployer son réseau d'infiltration, de coexistence et de dépendance mutuelle. »

- Présentation orale au colloque de l'observatoire de l'imaginaire du contemporain (vidéo)
[Wasteland: Une zone autonome temporaire aux limites d'Hochelaga-Maisonneuve | Observatoire de l'imaginaire contemporain \(ugam.ca\)](#)

Œuvres littéraires

[Mois de la poésie: «Friche à défendre» | Le Devoir](#)

Voir aussi le prologue du Roman *le jeu de la musique* de Stéfanie Clermont en document complémentaire sur moodle ([version audio ici](#))

Documents produits par les militant-e-s

- Discours d'inauguration symbolique du Parc-Nature Résister et Fleurir

[Bienvenue au Parc-nature Résister et fleurir! – Résister et fleurir \(resisteretfleurir.info\)](#)

- Texte / manifeste distribué lors d'événements au Terrain vague

[Rattachements Pour une écologie de la présence | Contrepoints](#)

- Extrait du Zine *Histoires de Terrain vague*

[Histoires de terrain vague. Extrait 1 | Contrepoints](#)

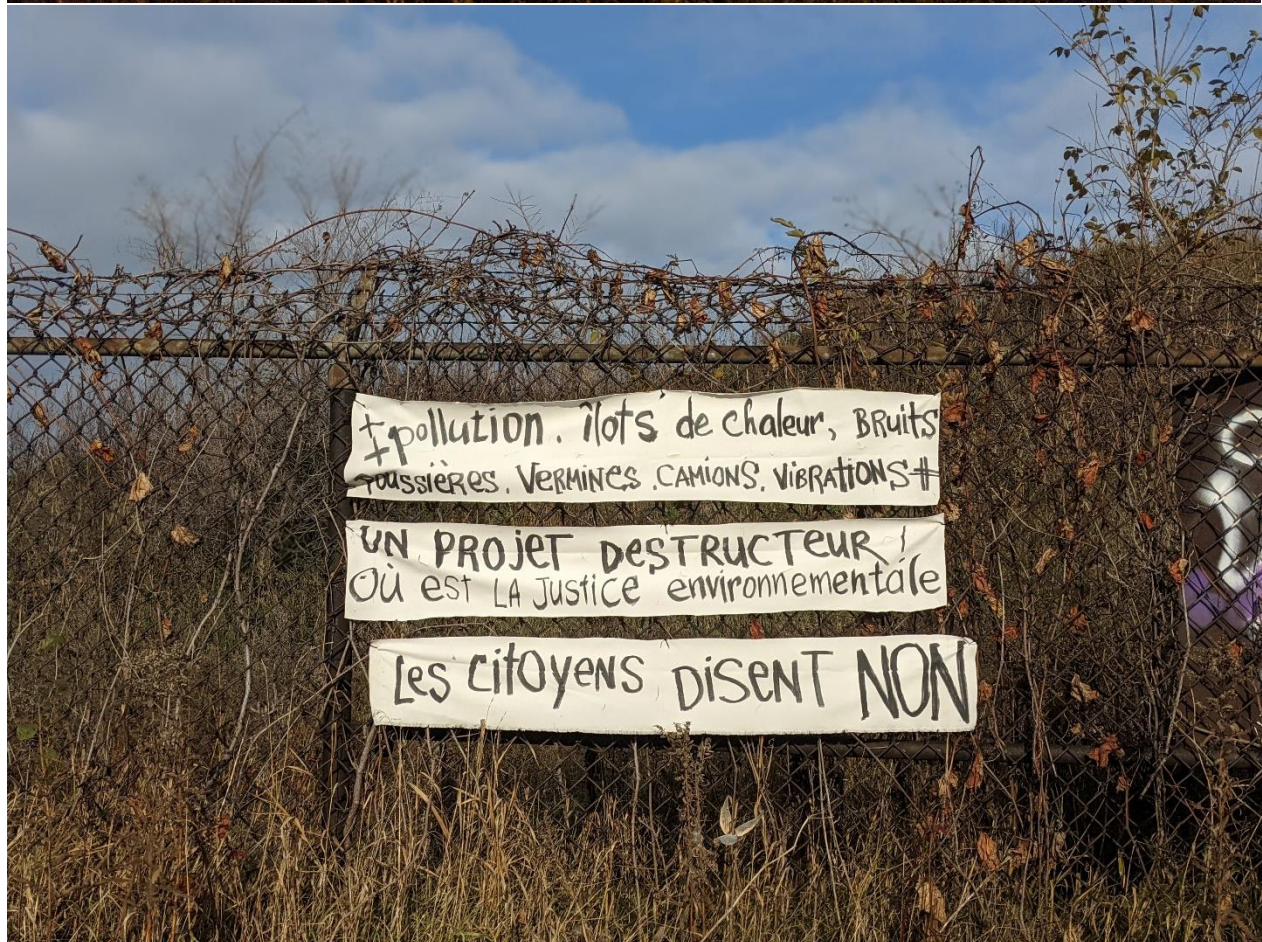
[Histoires de terrain vague. Extrait 2 | Contrepoints](#)

[Histoires de terrain vague. Extrait 3 | Contrepoints](#)

Photos

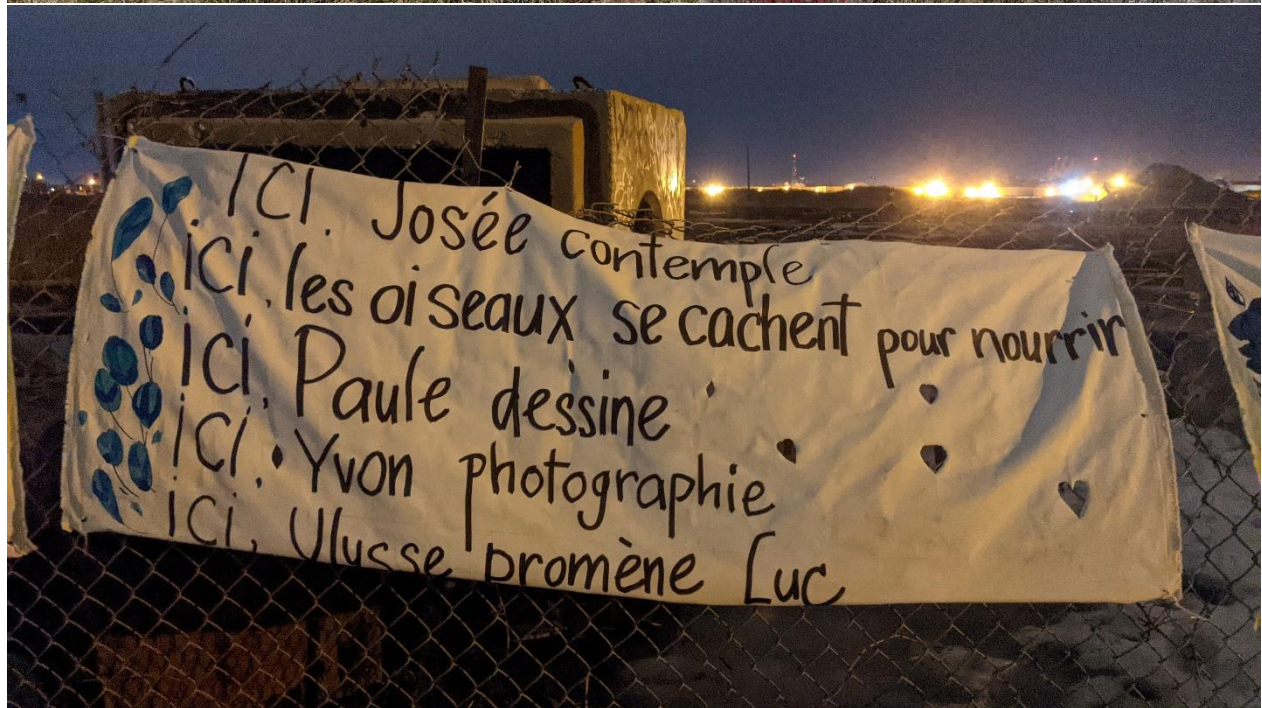
Sauf mention contraire, toutes les photos sont de Joris Maillochon











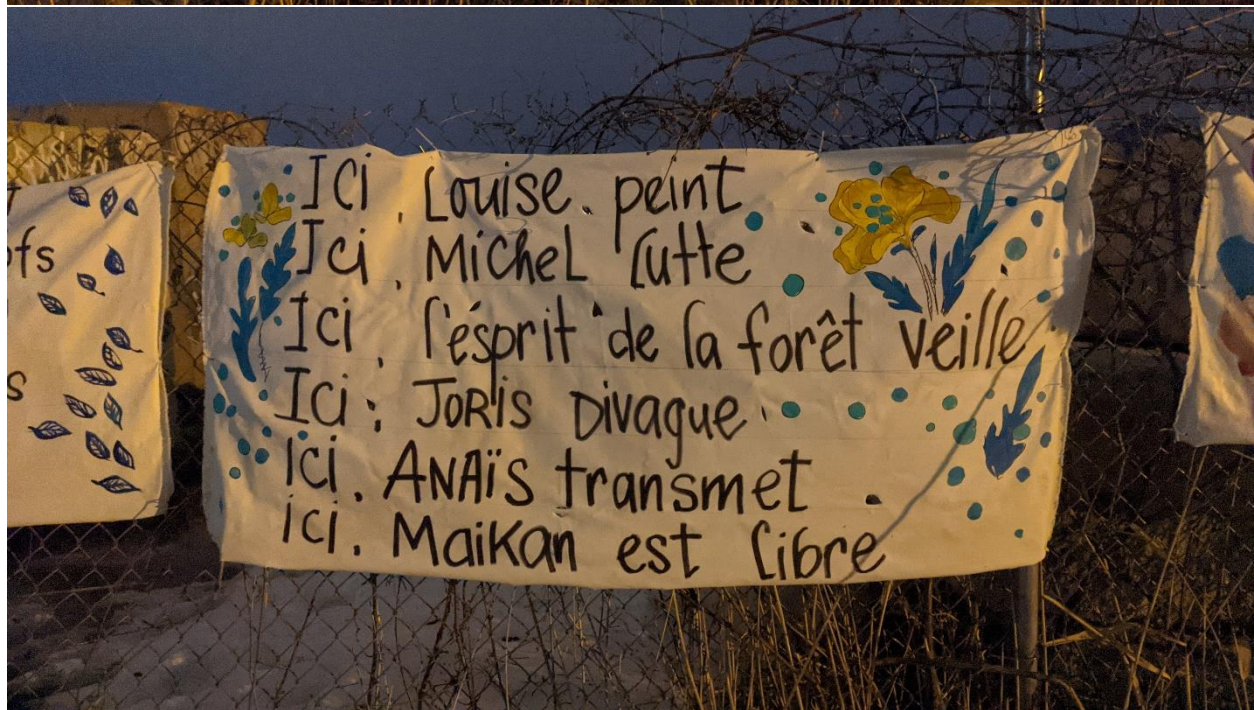


Photo de Élisabeth Green :

